

Compte-rendu de réunion du conseil municipal
Séance du 9 mars 2015 – 9 h 30

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille quinze, le neuf mars, à neuf heures trente minutes, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au 2ème étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 03-03-2015

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme BOGET Chantal. Mme CETTOUR Nadège. M. FERRERO Jean-Jacques. Mme GENEIX Jeannine. Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre. M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie. M. TARDY Lionel.

Absent excusé : M. GUEYTTE Dominique.

1. **Nomination** d'un secrétaire de séance, **approbation** du compte rendu du 20 janvier 2015
Annie HUGUES secrétaire de séance.
Le compte rendu du 20 janvier sera proposé au prochain conseil.

2. **Maison des énergies**

Réseau de chaleur, chaudière bois, collaboration avec la DRAC et la BDP pour la future bibliothèque, élaboration d'un plan de financement, demande de subvention à la région dans le cadre du fonds de solidarité locale pour le réseau de distribution intérieure des bâtiments, devis pour l'isolation des bâtiments
délibération n° 1

L'adjoint Jean-Jacques Ferrero fait un petit rappel de la situation. En octobre dernier, le conseil municipal a confirmé sa volonté de réaliser au cours de sa mandature les deux projets : chaudière bois et réhabilitation de la maison des énergies.

Il fait un rapide déroulé des différentes rencontres. La première avec la DRAC et la BDP, création d'un nouvel espace culturel, d'une salle multimédia, au départ envisagés dans le bâtiment de l'école mais l'idée retenue par le conseil municipal a été de créer ce lieu dans la maison des énergies. Puis celle du 23 décembre, la DRAC était absente mais l'architecte a présenté un premier projet. La DRAC ensuite a souhaité que l'espace culturel soit le plus ouvert possible, qu'il permette une cohabitation d'usages différents en rappelant que le Parc naturel régional était un atout. En février, une réunion avec l'architecte a permis de redéfinir le projet tout en tenant compte des avis, interrogations et contraintes. L'aménagement définitif du dernier étage est remis à plus tard. Prochaine réunion le 13 mars avec la BDP. Le conseil général dans le cadre du contrat de territoire s'était engagé sur 100 000 €, qui ont été honorés par le président Dusserre mais pour être perçus les travaux doivent impérativement débiter avant la fin septembre. Le conseil régional et la DRAC seront sollicités. Ce beau projet fera rayonner la commune de Rosans, ce sera un petit pôle culturel au centre d'autres communes. L'atelier de poterie et l'office de tourisme devront déménager pendant les travaux.

Mais avant de pouvoir mener à bien ce projet, l'étude préalable de 2010 avait montré la nécessité de faire des travaux d'isolation dans les bâtiments de l'école et de l'office de tourisme et des travaux de distribution intérieure dans les bâtiments (installation du chauffage central).

C'est sur ce dernier point que l'adjoint propose de demander à la région une aide financière dans le cadre du Fonds de solidarité locale (FSL 2015). Les dossiers devaient être déposés avant le 6 mars. Cette distribution intérieure dans tous les bâtiments a été estimée à 59 900 €, l'adjoint propose de solliciter le conseil régional pour aider la commune à financer ces travaux indispensables pour les réalisations futures.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE : Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

DEMANDE au conseil régional de financer le réseau de distribution intérieure des bâtiments à hauteur de 15 000 €.

APPROUVE le plan de financement soit 59 900 € HT dépenses et 15 000 € de recettes

3. Bois-Forêts

Bilan des actions ONF, nouvelle proposition de concession pour le captage de l'Estang, maîtrise d'œuvre pour les travaux du chemin de l'Estang, délibération n° 2

Madame la Maire présente le nouveau projet de convention de mise à disposition de l'emprise d'un captage de source en forêt domaniale de l'Eygues préparé par l'ONF. La somme annuelle de location proposée est de 711,20 €. Elle est révisable chaque année, indexée sur l'indice du coût de la construction mais en cas de baisse des indices, le montant de la redevance restera inchangé. Elle ne sera pas rétro active et débutera au 1^{er} janvier 2015. Madame la Maire rappelle qu'elle avait prévu un rendez-vous en préfecture pour acheter la surface correspondant au périmètre immédiat (environ 7 500 m² clôturé) mais cette possibilité d'achat n'est pas acquise.

Elle fait lecture du projet d'acte.

Une discussion s'engage sur le principe même de payer pour disposer de l'eau potable, bien de l'humanité.

Madame la Maire propose cependant dans un souci d'apaisement d'accepter la nouvelle convention de l'ONF.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE : Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

AUTORISE madame la Maire à signer l'acte de concession proposé par l'ONF

D'autre part, Madame la Maire propose la convention de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la route de l'Estang, travaux estimés à 20 645 € HT, subventionnés pour un montant de 16 516 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE : Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

AUTORISE madame la Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec l'ONF pour 2 105 €.

4. Façades

Demande de subvention de Monsieur Pouchot, délibération n° 3

En attendant que le cahier des charges de l'opération « façades toitures » proposé par le CALHAURA se substitue au règlement communal, Monsieur l'adjoint Pierre Michel présente la demande de Monsieur François Pouchot qui a réalisé des travaux de ravalement de sa façade de 217 m² pour un devis fixé à 13 432,85 €.

Selon les critères en vigueur, la subvention communale pouvant être attribuée est de 1 500 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE : Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

Considérant les factures acquittées de Monsieur Pouchot

AUTORISE madame la Maire à mandater la somme de 1 500 € à Monsieur Pouchot au titre de l'opération Façades

5. Service multi-accueil crèche les Frimousses des deux vallées

Contribution annuelle, délibération n° 4

La communauté de communes du Pays de Rémuzat propose une convention qui fixe la contribution annuelle de la commune à la crèche (service multi-accueil les Frimousses des 2 vallées) par les heures de présence des enfants de Rosans multipliées par un taux horaire (0,8076 € de l'heure).

En 2014, trois enfants de Rosans étaient inscrits pour un nombre total d'heures d'accueil de 1 737, la contribution sera donc de $1\,737 \times 0,8076 = 1\,402,80$ €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE : Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

AUTORISE Madame la Maire à signer la convention de partenariat avec la communauté de communes le Pays de Rémuzat pour la participation communale au service multi-accueil les Frimousses des 2 vallées

6. Loyers

Le point sur les loyers en cours, fixation du prix des loyers (maison des énergies, logement de Margot, garage, appartement de l'école), délibération n° 5

Madame la Maire rappelle que pour les logements conventionnés avec l'état, les loyers sont plafonnés (5,11 € le m²) soit pour l'appartement de Margot (sous l'office de tourisme) d'une surface de 72,31 m² un loyer mensuel de 369,50 €.

Le garage privatif situé en dessous n'est pas compris dans le prix de ce loyer, il convient de confirmer la somme proposée aux locataires Monsieur Ayuste et Madame Mestagh soit 30 € par mois.

Il convient aussi de fixer le prix du loyer du logement de l'école d'environ 90 m², actuellement non occupé et qui peut être augmenté ou diminué de la chambre à côté de l'ancien bureau de l'ADMR. Elle propose 415 € avec la totalité des chambres et 360 € sans la chambre.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE : Pour : 11 - **Contre :** 0 - **Abstention(s) :** 0

FIXE A 30 € le loyer du garage situé en dessous de l'appartement de Margot

AUTORISE madame la Maire à signer l'avenant au bail qui comprendra quelques contraintes du fait de sa proximité avec l'entrée de l'école

FIXE à 360 € le loyer de l'appartement de l'école sans la chambre et à 415 € avec la chambre supplémentaire.

7. **Assurance**, demande de remboursement de 561,41 € par le conseil général 05 pour une partie de la somme versée par l'assurance pour l'accident de Thomas Gay, délibération n° 6

Rapporteur : Josy Olivier

Le 20 novembre 2012, Monsieur Gay avait raté le virage de l'embranchement du fer à cheval et endommagé les panneaux de signalisation, l'éclairage public et le poteau incendie. Pour ces dommages, la commune avait reçu de son assureur un dédommagement. Le conseil général dit que la somme versée par l'assurance à la commune comprenait les dégâts causés à leur panneau et poteau). Le conseil général a envoyé la facture de ce qu'ils ont racheté pour 561,41 €.

8. **Panneaux publicitaires**, relevé du 19 février suite à la réunion du 10 février

Rapporteur : Josy Olivier

La DDT a envoyé l'inventaire des panneaux qui doivent être enlevés. Lionel Tardy propose de fixer un calendrier (les échéances varient d'un département à l'autre : mars pour Nyons juillet pour Gap). Comme le parc vient d'être créé, Charles Ronzvani travaille pour que la charte signalétique soit prête fin août. Cette loi paysage existe depuis plus de vingt ans, personne ne s'en est jusqu'alors préoccupé. Nadège Cettour ne comprend pas comment on pourra concilier ces interdictions et l'information commerciale. Un règlement local de publicité RLP, de type document d'urbanisme, permettrait des dérogations sur les enseignes et pré enseignes. Jean-Jacques Ferrero confirme l'intérêt de travailler avec le parc, de faire un courrier pour le solliciter, qu'il nous accompagne dans cette démarche sur un calendrier d'un an (ne pas travailler avec le couteau sur la gorge) pour que la commune soit en cohérence avec la charte aboutie en 2015 et opérationnelle en 2016.

9. **Manifestations sportives** : poursuite de l'organisation du trail en collaboration avec le comité des fêtes

Open régional de VTT

Rapporteur : Josy Olivier

Demande d'autorisation par le sport adapté pour le 20 juin. Accordée. Possibilité d'une rencontre ? Lionel Tardy demande si l'on peut faire usage du plan d'eau. Josy Olivier rappelle qu'il y a deux fauteuils pour les handicapés dont un pour les sentiers, personne ne le sait ?

Trail du Fourchat

Rapporteur : Annie Ponson

Rencontre avec M. Allemand de la DDT. Le parcours, l'équipe sont solides, le projet est ambitieux mais faisable ; 17 kms de course nature, 30 kms de trail avec un bon dénivelé (qui est l'accumulation chaque fois qu'on monte quelque part). Le site Internet fonctionne, quelques courriers restent encore à faire, demande à la mairie de Pommerol (qui se réunit deux fois par an). A Pommerol il y a une zone Natura 2000 (présence de Genévrier thurifère), il faut prendre les sentiers. Rencontre jeudi avec Vincent Aubert du parc. En collaboration avec Jean-Claude Bessière,

président du comité des fêtes, demande de subvention au département. Les pompiers sont sollicités. Les secouristes de la croix rouge prendraient 400 € environ. Mais le 1^{er} dimanche du mois, les pompiers font leur manœuvre, il paraît donc ridicule de payer deux fois puisque la caserne sera mobilisée. Si 100 personnes sont là, ce sera bien mais le dossier est fait pour 300. Plutôt que la gratuité des hébergements (une manifestation permet de faire marcher l'économie locale), l'espace rando peut proposer des animations, prêt de vélos électriques, équitation. Le dossier à remplir pour la préfecture est quand même assez « énorme ».

10. **Caravane Nolwenn**, demande de prise en charge du repas et de l'hébergement pour 10 sportifs

Rapporteur : Josy Olivier

Pour soigner une maladie orpheline, l'association demande une salle pour dormir et le repas du soir le 10 juin. D'accord, qui le préparera ? Josy olivier propose de le faire

11. **Travaux en cours**

Rapporteur : Pierre Michel

La station d'épuration de Baudon est terminée. Il ne reste que l'arrivée d'eau potable. Ce matin, la formation à l'entretien devait se faire mais suite au décès de la fondatrice de l'abbaye, elle est reportée à lundi prochain. Les fossés de La Rose sont commencés par Serge Pascal. Les chenaux du grand pré sont terminés par Aygues Toiture. Les agents communaux ont refait le sol de l'appartement Florac et la peinture après avoir fini l'appartement de Margot, au-dessous de l'OTIB. Il faudra faire la déclaration à l'assurance pour les détecteurs de fumée qui ont été posés. Deux fuites d'eau vers les Isnieres ont été réparées par l'entreprise Pascal. Changement des neuf lampadaires du Suquet, une clôture autour d'un lampadaire a posé le problème du libre accès. Josy Olivier a téléphoné au service juridique des HLM pour régulariser tout ça avant l'acquisition. Elle dit aussi que la subvention du département de 28 080 € a été attribuée fin février pour la station d'épuration de Baudon....

12. **Déneigement**, actualisation du règlement

Rapporteur : Didier Pacaud

Il est fait relecture de l'ancien règlement qui prévoit que les voies communales ne soient pas déneigées si la couche de neige est inférieure à 10 cm. Les demandes des propriétaires privés devaient se faire par écrit. Quels seraient les critères d'intervention ? Il est décidé qu'il n'y ait pas de déneigement pour les voies privées. Les propriétaires privés seront donc priés de s'adresser aux entreprises de la commune. Concernant les priorités prévues dans le circuit de déneigement, il est rajouté le Lastic.

13. **Elections au conseil départemental**, permanences au bureau électoral le 22 mars 2015

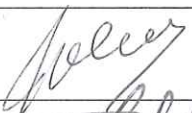
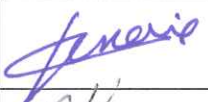

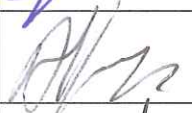

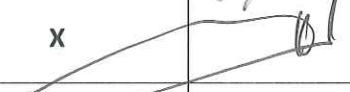



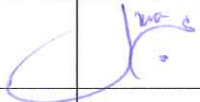
Tableau des permanences de la tenue du bureau de vote. Lionel Tardy, candidat, préfère ne pas y être.

14. **Questions diverses**

- **Pays du Buëch d'hier et d'Aujourd'hui**, Jeannine Geneix et Annie Hugues ont demandé que David Faure-Vincent fasse une conférence sur Rosans au temps de Louis XIV avec une projection, date retenue : le 25 avril à 18 h suivi d'un apéritif
- **FNACA**, 19 mars à 17 h au monument aux morts
- **Buiscyclette**, Préparation jeudi 12 mars à 10 h avec M. Aumage
- **SyME 05**, rencontre à Rosans vendredi 13 mars à 10 h
- le soir Assemblée Générale de l'association TERRRO
- **Projet maison des énergies**, l'architecte Dominique Farhi vient à 11 h avec la BDP
- **Gendarmerie**, départ du chef, Jean-Philippe Roussel, le 27 mars à 17 h 9 conseillers iront
- **La poste** propose un service de 4,40 € par jour et par personne pour visiter les personnes âgées, refusé
- Lecture du courrier de Gérard Joubert concernant sa ruine rue des Jardins. La commune attend le devis des travaux, pierres à récupérer.
- M. Begou avait demandé une dérogation pour l'accessibilité de la poste qui lui a été refusée par la commission départementale

- Samedi, réunion des copropriétaires de grand pré. La mairie s'est désengagée de la co-propriété et attend que les copropriétaires aient assuré leurs appartements pour ne plus s'en occuper. Madame Gras a demandé que la route devant chez elle soit fermée ce qui lui a été refusé.
- Enfance, demande de TEPLÉ pour une participation au voyage à Disney pour un budget de 11 700 €, l'association demande 1 700 € accordée

Séance publique levée à 12 h 00.

	Présent	Signature		Présent	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X		GENEIX Jeannine	X	
MICHEL Pierre 1 ^{ère} adjoint	X		HUGUES Annie Secrétaire de séance		
FERRERO Jean-Jacques, 2 ^{ème} adjoint	X		PACAUD Didier	X	
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	Absent excusé		PONSON Annie	X	
CETTOUR Nadège, 4 ^{ème} adjointe	X		TARDY Lionel	X	
BESSIERE Jean-Claude	X				
BOGET Chantal	X	